



SE CRÉDIBILISE PAR SA MEMBRE INTERPROFESSEUR AG ASSOCIÉS
Fiez-vous à un professionnel **RGE**

Une énergie inépuisable !



SB ENERGY SARL
Parc d'Activités de la Verte Rue
Allée des Roseaux
Eyerstraete
59270 BAILLEUL – France

Téléphone : +33 (0)3 28 44 27 12
Télécopie : +33 (0)9 72 53 45 41
Dépannage : +33 (0)3 74 19 20 03
Courriel : info@sbenergy.fr
Internet : www.sbenergy.fr



Appel d'offres CRE pour le photovoltaïque

Le porteur du projet est une PME de BAILLEUL





Appel d'offres CRE pour le photovoltaïque

Objectifs de l'investisseur

- 1/. Investir dans la construction d'un bâtiment locatif pour activités artisanales
- 2/. Construire un monopente de 1200 m² à proximité immédiate de l'A25
- 3/. Proposer une prestation locative à haute performance énergétique dédiée aux artisans
- 4/. Equiper la toiture de panneaux solaires photovoltaïques pour différentes raisons :
 - Amélioration du bilan économique global de l'opération
 - Adhésion du banquier grâce à la vente d'électricité
 - Mise en location en dessous des prix du marché
 - Culture environnementale de l'investisseur

« Remplir la toiture de panneaux solaires ! »



Appel d'offres CRE pour le photovoltaïque

Limites de l'Obligation d'Achat

L'Obligation d'Achat AVANT mars 2011

Limite de puissance 250 kW (2010)

Soit environ 1750 m² à l'époque

Coïncide avec la limite de l'injection en Basse Tension 400 V ENEDIS

Permet d'obtenir un effet de masse au niveau du prix revient du kWc à l'installation

L'Obligation d'Achat APRES mars 2011

Limite de puissance 100 kW au lieu des 500 kWc préconisés par la Commission Européenne

Soit environ 625 m² aujourd'hui

Difficultés pour amortir les frais d'accès au réseau de distribution en comparaison à la puissance de production



Appel d'offres CRE pour le photovoltaïque

Limites administratives du projet

**Limite de l'obligation d'achat à 100 kWc.
> Toiture à moitié équipée. Déception du client**

Autres moyens de valoriser la production :

- 1/. Autoconsommation et vente du surplus – Pas assez de consommation sur le site
- 2/. Vente à un opérateur tiers hors obligation d'achat – Difficile à négocier pour cette puissance
- 3/. L'appel d'offres CRE pour dépasser le plafond des 100 kWc

C'est finalement l'option Appel Offres CRE qui a été retenue.

Le dossier a été validé pour une puissance de 216 kWc à un prix légèrement supérieur à celui de l'Obligation d'Achat 100 kWc.



Appel d'offres CRE pour le photovoltaïque

Limites des procédures d'appels d'offres CRE

Pas de pertinence pour des productions inférieures à 250 kW.

Mise en concurrence avec des projets situés dans le sud de la France.

**Obligation de l'installateur de présenter un certificat ISO 9001 et 14001
De facto, les PME sont exclues de la plus value directe à l'installation.**



Appel d'offres CRE pour le photovoltaïque

TOP 10 – AO SUR BÂTIMENTS

Les deux vagues d'appels d'offres sur bâtiments (ONE 4.1 et ONE 4.2 sur bâtiments) ont attribué un total de 314 MW. On retrouve dans le top 10 (sur Langa, Carasso), ainsi que l'association Total Solar / Groupe Carif. La concentration des lauréats sur les AO sur bâtiments est tout aussi importante que pour les AO au sol, puisque le Top 10 concentre 66% aussi les deux tiers de la puissance totale. De la même manière, 5 acteurs concentrent près de 50% de la puissance attribuée.



66 % des projets retenus sont portés par des développeurs et des fonds d'investissement.

Peu d'élus parmi les agriculteurs, les PME, les territoires, les communes ou encore le financement participatif.

Pas de plus value directe pour le maillage économique local.



Appel d'offres CRE pour le photovoltaïque



